



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120000997

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention

La mention de Psychologie pilotée par l'UFR de Sciences humaines et sociales, en association avec l'UFR de Sciences et l'IUFM, accueille environ 900 étudiants (2009-2010), 480 en première année (L1), 236 en L2 et 208 en L3. Il s'agit de la seule licence de Psychologie de l'académie conduisant d'une part aux mentions de master de Psychologie et de Sociologie, et d'autre part à la préparation aux concours de la fonction publique et de l'enseignement. Elle offre un large éventail d'emplois principalement, après concours (médiateur familial, éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse, conseiller d'orientation, conseiller principal d'éducation, conseiller Pôle Emploi, psychologue scolaire...).

Les deux premières années forment les étudiants à quatre domaines de la psychologie (clinique et pathologique, sociale, cognitive et la développementale). En L3, les étudiants choisissent entre deux parcours de spécialisation, Psychologie approfondissant un des quatre domaines choisis et Préparation aux métiers de l'enseignement (nouveau).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (2009-2010)	480
Nombre d'inscrits en L2 (2009-2010)	236
Nombre d'inscrits en L3 (2009-2010)	208
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	10,2 %
% de réussite en 3 ans	50,3 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Bien que les effectifs généraux en Psychologie baissent dans toutes les académies, cette mention continue d'attirer un nombre important d'étudiants (environ 900 en 2009-2010) d'autres académies et quelques étudiants



européens et hors Europe. Sa construction généraliste se présente comme un cursus de mise à niveau commun permettant aux étudiants d'acquérir les bases fondamentales disciplinaires de la psychologie (cognitive, développementale, sociale, clinique et pathologique) puis de se spécialiser à partir de la L3. La création du nouveau parcours de Préparation aux métiers de l'enseignement répond en partie à la prise en compte des étudiants qui n'accéderont pas aux masters. L'équilibre entre les cours magistraux (CM) et les travaux pratiques est satisfaisant, avec l'ajout de quelques enseignements nécessaires à l'acquisition de compétences additionnelles et transversales: notamment le Certificat informatique et internet (C2i) et le volume horaire d'anglais accru (80 h au lieu de 54 h).

Si les caractéristiques des bacheliers inscrits en L1 sont détaillées (par âge, série de baccalauréat, lieu d'habitation), il convient de souligner l'absence d'informations et de données précises sur les trajectoires des étudiants en cours de cursus et leurs notes, indications précieuses pour organiser un tutorat et lutter contre les abandons, les orientations inadéquates et les difficultés de parcours. Aucune donnée n'est transmise sur les débouchés professionnels des étudiants sortant, ni sur les étudiants accédant aux masters de l'Université de Nice Sophia Antipolis, leur taux de réussite et leur insertion professionnelle.

Les évaluations des enseignements et des semestres ne sont pas encore mis en place. Même si des commissions paritaires comprenant des enseignants-chercheurs et des étudiants sont citées, leurs impacts sur le pilotage de la mention ne sont pas identifiables. Les savoirs fondamentaux et les compétences utilisées par les différentes sous-disciplines de la psychologie enseignées ne sont pas distingués des compétences additionnelles et transversales, ni dans le programme transmis, ni dans les évaluations d'UE, peu précises par ailleurs.

Il est regrettable que les pratiques de stage ne soient obligatoires que pour le parcours Préparation aux métiers de l'enseignement, d'une durée réduite (21 heures) et sous forme d'observation en milieu scolaire, les psychologies se prêtant particulièrement bien aux travaux de terrain (observations, tests, questionnaires, entretiens...), aussi bien sur le plan de la recherche que sur le plan professionnel.

- Points forts :
 - L'offre de formation en adéquation avec les objectifs ; la composition de l'équipe pédagogique bonne, avec la participation soutenue d'intervenants professionnels extérieurs (psychologues, consultants, responsables de ressources humaines...).
 - Un bon dispositif d'accompagnement des étudiants (procédure d'orientation active, forum des métiers, tutorat).
 - Le nouveau parcours de Préparation aux métiers de l'enseignement qui permettrait de renforcer l'insertion professionnelle des étudiants ne poursuivant pas leurs études en master.
 - La bonne attractivité de la mention.

- Points faibles :
 - Le pilotage de la mention insuffisamment structuré (enquêtes de suivi des étudiants et débouchés professionnels).
 - L'évaluation des enseignements et des semestres non formalisée.
 - La politique de stage insuffisamment structurée.
 - Le dispositif d'élaboration du projet professionnel des étudiants non renseigné.
 - L'absence de réorientations ou passerelles vers les licences professionnelles.
 - La mobilité internationale pas clairement explicitée.
 - La qualité du dossier avec des données absentes ou insuffisamment renseignées (Annexe descriptive au diplôme, descriptif détaillé des unités d'enseignement, évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants UE par UE, fiche d'autoévaluation).

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- mettre en place et consolider les enquêtes de suivi des parcours des étudiants et de leurs débouchés professionnels, les enquêtes actuellement réalisées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) n'informant que sur les caractéristiques des bacheliers inscrits en L1.
- mettre en place un système d'évaluation des enseignements, UE par UE, et une évaluation semestrielle, afin d'améliorer la qualité du pilotage.
- renforcer la part des stages professionnels .